

PROJET PÉDAGOGIQUE

ANNUEL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

DU 01/09/2025 au 28/08/2026



FÉDÉRATION VOSGES

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Adresse : Groupe scolaire
322 Rue du stade 88220 Hadol



SOMMAIRE

1. CONTEXTE

2. PROJET ÉDUCATIF

3. JOURNEE TYPE

-périscolaire

-ALSH/mercredi

4. OBJECTIFS

5. SANITAIRE

6. LES MOYENS

- humains

- matériels

7. RAPPEL PÉDAGOGIQUE

8. ANNEXES

1.CONTEXTE

Organisateur : La Ligue de l'Enseignement

Adresse du siège : 15, rue General de Reffye, 88000 Epinal

Téléphone : 03 29 69 64 63 Fax : 03 29 64 01 13

Téléphone direct de l'ALSH de Hadol : 07.76.97.96.26

Mail : hadol.alsh@fol-88.com

La ville de Hadol a confié à la Ligue de l'Enseignement des Vosges l'organisation des temps d'accueil de loisirs pour les enfants de l'école maternelle, élémentaire et des environs.

La Ligue de l'Enseignement des Vosges est un mouvement d'éducation populaire laïque et indépendante et une fédération d'associations. Depuis un siècle elle accompagne l'école publique dans sa mission éducative. Par ses activités culturelles, sportives et de loisirs, la ligue agit avec et pour les vosgiens dans le respect de valeurs universelles de solidarité, de laïcité, de fraternité et de citoyenneté, valeurs fondatrices de notre république.

INSCRIPTION À L'ACCUEIL :

Les inscriptions aux temps d'accueil se font par la plateforme Bel ami via un portail famille sur le site internet <https://centredhadol.leportailfamille.fr/> ou par mail ou téléphone en cas d'inscription hors délais.

L'inscription se fait au plus tard une semaine avant le démarrage de la session d'inscription souhaitée.

ORGANISATION :

PUBLIC :

Nous accueillons les enfants dès lors qu'il sont scolarisés jusqu'à l'âge de 12 ans inclus.

2 ou 3 espaces sont créés pour l'accueil : un dans la salle d'art pour les +6 ans et un dans les salles périscolaires pour les -6ans .

PÉRIODE :

Du 1er septembre 2025 au 31 août 2026 inclus

LE LIEU :

L'accueil se fait au sein du groupe scolaire de Hadol, 322 rue du stade 88220 HADOL

HORAIRES PÉRISCOLAIRE :

Matin 7h15-8h45

Soir 16h15-18h45

HORAIRES MERCREDIS ET EXTRASCOLAIRE :

Les horaires de l'accueil du matin sont : 7h30-9h00

Les horaires de l'accueil du soir sont : 17h-18h30

Dans notre centre, les enfants sont accueillis durant les temps périscolaires et extrascolaires, les mercredis ainsi que les vacances scolaires.

Tout au long de la journée, des animateurs formés ou stagiaires, seront là pour les enfants afin de leur proposer des activités adaptées à leur âge.

Loisirs créatifs, sports, à chaque journée son programme, il y en a pour tous les goûts !

S'amuser reste le mot phare à l'accueil de loisirs. Il est important que les enfants fassent la différence entre l'école et notre accueil de loisirs.

N'oublions pas qu'un enfant est un être à part entière avec des envies, des besoins et des attentes.

Accompagnons-le au mieux pour l'aider à grandir et à s'épanouir.

Permettons-lui de commettre des erreurs qui l'aideront à se construire et surtout, laissons-le rêver,...

Le projet pédagogique de l'accueil doit se faire en équipe, afin de définir les objectifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre.

Le centre a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif, récréatif qui répond à des besoins importants pour les parents, besoin de garde, de sécurité, d'apprentissage à la vie quotidienne en collectivité.



2. LE PROJET ÉDUCATIF DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

AGIR POUR LA LAÏCITÉ :

- Reconnaître à tous le droit à la diversité dans le cadre républicain.
- Respecter les choix individuels et ne privilégier aucune conviction particulière.
- Faire découvrir et connaître la laïcité comme support du « vivre ensemble » et principe d'organisation politique d'une république démocratique.

FAVORISER UN FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE :

- Permettre d'avoir une attitude responsable : respecter l'autre dans son individualité, son intégrité, ses différences, tout en respectant les règles de vie collective.
- Aider tout individu à mieux maîtriser son milieu de vie et développer ses capacités d'analyse critique.
- Reconnaître à tout individu la fonction de citoyen et lui permettre la capacité de participer aux réflexions et décisions collectives.

FAVORISER LA CITOYENNETÉ :

- Permettre l'affirmation de la personnalité de chacun, son esprit d'initiative, son esprit critique, ses capacités créatives, sa responsabilité.
- Favoriser l'émancipation pour que chacun soit libre, autonome et indépendant, dans le respect des autres.
- Permettre à chacun d'être un individu lucide, capable :
 - De vivre dans la société telle qu'elle est,
 - D'y vivre tout en la critiquant,
 - De se donner les moyens d'agir sur elle pour l'améliorer et la transformer.
- Favoriser les solidarités sociales, économiques, les libertés, les sens des responsabilités individuelles.

FAVORISER LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ :

- Pour que nos activités soient des vecteurs de mixité sociale.
- Faciliter l'accessibilité de nos activités à toutes les catégories sociales.
- Faire obstacle à tout type de discrimination.
- Faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap.

DE DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ ET L'ENGAGEMENT :

- Préparer les militants à participer à la réalisation des projets.
- Favoriser l'accès de nos formations à des personnes qui aspirent à un développement personnel dans le cadre d'une démarche citoyenne.
- Transmettre et faire partager le projet éducatif de la ligue.
- Promouvoir et faciliter l'accès à la prise de responsabilité sociale et éducative.
- S'émanciper et développer la socialisation :
 - Assurer pleinement notre fonction d'entrepreneur de l'économie sociale et de gestionnaire, acteur à part entière de l'économie.
 - Prêter une attention particulière à la formation du personnel et aux conditions de travail.
 - Favoriser l'intégration du personnel en situation d'insertion sociale.
 - Favoriser l'économie locale dans le cadre du développement durable des territoires.

3. JOURNÉE TYPE :

PÉRISCOLAIRE

ACCUEIL DU MATIN :

Le matin, les enfants arrivant de manière échelonnée à partir de 7h il sont tout de suite séparés dans 2 espaces :

- l'espace maternelle pour les -6ans situé dans les 2 salles périscolaires
- l'espace élémentaire pour les +6ans situé dans la salle d'art

Les enfants ont à leur disposition des jeux de société en libre service et il peuvent en changer librement.

A 7h30 nous proposons un atelier créatif qui sert à créer des décors pour les salles en lien avec les thèmes du moment (fête des mère, père ,carnaval ,st Patrick).

A 8h nous proposons un atelier sportif (des petit jeux pour dynamiser), un pour les maternelles et un pour les élémentaires.

L'atelier sportif est bénéfique pour les enfants qui en ont besoin de démarrer la journée de manière plus dynamique



ACCUEIL DU SOIR :

Nous allons récupérer les enfants à 16h15 dans leurs classes puis nous les amenons poser leurs affaires, se laver les mains et nous allons goûter. Le goûter est tiré du sac.

Après le goûter nous proposons les ateliers.

Maternelles

2 ateliers sont proposés pour les maternelles :

1 atelier sport où les enfants vont pratiquer des jeux et des activités sportives.

1 atelier manuel où les enfants vont réaliser une construction, un projet en lien avec le thème du moment (thème varié et modifié toutes les 2 semaines, il peut être amené à être modifié ponctuellement pour des projets spécifiques).

Chaque enfant choisi selon ses envies et ses besoins à quel atelier il souhaite participer.

Elémentaires

3 ateliers sont proposés aux primaires :

1 atelier sport où les enfants vont pratiquer des jeux et des activités sportives.

1 atelier manuel où les enfants vont réaliser une construction, un projet en lien avec le thème du moment (thème varié et modifié toutes les 2 semaines, il peut être amené à être modifié ponctuellement pour des projets spécifiques)

1 atelier devoirs : les enfants ne pourront être forcés à y participer ou à faire leurs devoirs. Il seront sous la surveillance d'un animateur mais celui-ci n'a aucune obligation de résultats, le suivi reste à la charge des parents.

Les ateliers auront lieu jusqu'à 18h/18h15 puis les enfants seront réunis pour des jeux collectifs.

3. JOURNÉE TYPE :

MERCREDI / ALSH

Accueil du matin 7h30-9h

Dynamisation 9h-9h30

Activité 9h30-11h00

Temps libre 11h-11h15

Repas 11h30-12h30

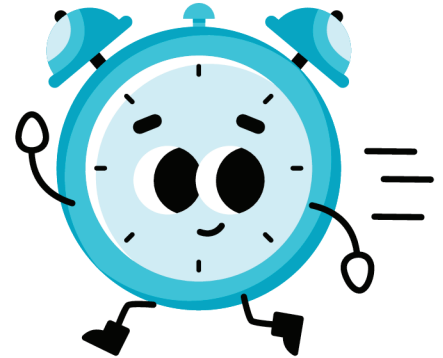
Temps libre 12h40-13h00

Temps calme/sieste 13h00-14h00

Activité 14h00-16h00

Goûter 16h00-16h30

Accueil du soir 16h30-18h30



L'ACCUEIL DU MATIN :

Les enfants arrivent de manière échelonnées. Nous répartissons les enfants par groupe : 1 groupe de petits en salle du périscolaire et 1 groupe de grands en salle d'art. Les enfants ont à leur disposition des jeux de société, de construction, des coloriages etc. jusqu'à 9h.

LA DYNAMISATION :

De 9h à 9h30 une dynamisation est mise en place afin de lancer la journée et mettre les enfants en mouvement et en forme. Elle est composée d'un jeu qui va permettre de réveiller le corps et l'esprit afin de faire une transition entre un temps plus posé durant l'accueil et les activités qui peuvent être plus dynamiques.

LES ACTIVITÉS DU MATIN ET DE L'APRÈS-MIDI :

Les activités sont des ateliers divers et variés toujours un lien avec le thème.

Il peut s'agir d'activités sportives, de jeux collectifs, d'activités manuelles (créations individuelles, décorations...). Nous proposons également des ateliers plus spécifiques comme du théâtre, des ateliers numériques, des sorties plein air etc. en fonction du thème abordé. Chaque activité est faite dans un lieu adapté et chaque activité s'adapte au besoin de chaque enfant pour maximiser à la participation.



LE REPAS :

Le repas se déroule de 11h30 à 12h30 à la MFR de Hadol. Les repas sont conçus par la MFR, ils sont variés et composés de produits locaux et de saison. La MFR échange sur les repas afin de savoir ce qui plaît au enfants pour minimiser le gaspillage.

Nous échangeons régulièrement afin de pouvoir proposer des repas adaptés au thème durant les vacances.

LE TEMPS CALME :

Le temps calme est un temps de repos pour les enfants.

Ils se retrouvent en salle pour jouer à des jeux librement mais surtout calmement. Les petits font un temps de sieste, obligatoire pour les petites sections et fortement conseillé pour les moyennes sections.

Dans les jeux calmes nous pouvons trouver des jeux individuels, des jeux de construction, des jeux de cartes et bien d'autres.

LE GOÛTER :

Nous prenons le goûter à 16h après les activités de l'après-midi. Le goûter est fourni par le centre.

ACCUEIL DU SOIR :

Le soir les enfants partent de manière échelonnée. En parallèle les enfants jouent librement en extérieur si le temps le permet ou dans le gymnase.

LES PARENTS NE RENTRENT PLUS DANS L'ENCEINTE DE L'ÉTABLISSEMENT.

Cette décision a été prise pour faire suite à l'écriture d'un protocole unifié pour la sécurité à l'école.

Le matin :

Les parents devront sonner et déposer leurs enfants à l'entrée du centre.

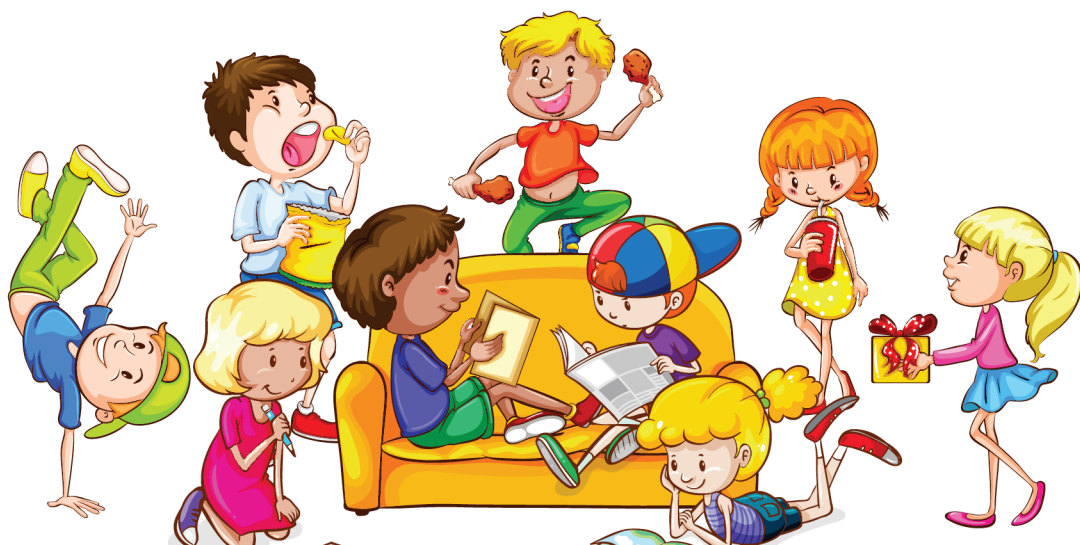
Le soir :

les parents devront sonner et patienter dehors le temps que nous appelons leur(s) enfant(s), l'équipe s'engage à réduire au maximum le temps d'attente.

Exception faite aux enfants de petite section de maternelle, les parents pourront rentrer les aider.

Ce choix de ne plus rentrer s'applique pour les temps péri et extrascolaires.

Nous nous réservons le droit de faire rentrer un parent si nous avons un réel besoin d'échanger par rapport à l'enfant.



4. LES OBJECTIFS DE NOTRE STRUCTURE :

Tout au long de l'année nous allons mettre en place des projets qui répondront à des objectifs pédagogiques qui font directement écho aux objectifs éducatifs de la Ligue de l'enseignement des Vosges.

RAPPEL DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS :

- Agir pour la laïcité
- Favoriser un fonctionnement démocratique
- Favoriser la citoyenneté
- Favoriser la diversité et l'égalité
- De développer la solidarité et l'engagement :



NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Respecter le rythme de chaque enfant
- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs
- développer l'ouverture sur le monde
- Favoriser la socialisation

LES MOYENS :

Nous souhaitons atteindre nos objectifs grâce à plusieurs points :

- liberté de faire ou ne pas faire l'activité
- liberté de choisir quand il y a plusieurs activités
- aider lors des temps de vie quotidienne
- créer et animer des jeux auprès d'autres enfants
- des activités variées et peu courantes (musique, art, sport...)
- des repas avec des thèmes multiples
- Jeux coopératifs
- Accompagnement et disponibilité des animateurs
- Toute attitude ou parole non respectueuse sera relevée et discutée
- L'adulte est référent et montre l'exemple

L'équipe d'animation et la direction mettront tout en œuvre pour que le centre reflète des valeurs qui pour nous, sont importantes et essentielles au bon déroulement de l'ALSH en parfaite adéquation avec nos objectifs.

De plus nous travailleront autour des émotions et de l'expression.



LE TRAVAIL AUTOUR DES ÉMOTIONS

Nous souhaitons mettre en place des ateliers autour des émotions au sein du centre. Soucieux du bien-être des enfants fréquentant l'accueil, nous trouvons pertinent de connaître l'humeur de ces derniers et de leur apprendre à mettre des mots sur ce qu'ils peuvent ressentir, et exprimer leur



Pour ce faire, nous comptons mettre en place :

- des temps d'échange pour qu'ils puissent s'exprimer sur ce qu'il ressentent
- des ateliers d'expression tout au long de l'année
- des discussions lors de conflits



OUTILS

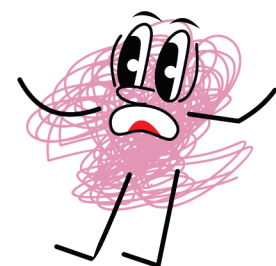
Pour nous aider dans nos trois temps importants (ci-dessus) nous prévoyons du matériel adapté, des ateliers et des techniques favorisant l'expression.



Nous disposons de matériel comme la roue des émotions, des lego sur les émotions... Nous mettons en place des ateliers d'expression, théâtre...



Nous leur créons des temps d'expression avant le repas et avant le goûter avec des "qu'est ce qui va ? qu'est ce qui va pas?", la météo des émotions etc.



ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP ET TROUBLES DE LA SANTE

Ouvert à tous, sans distinction, l'accueil porte un projet de développement social des personnes. Les valeurs énoncées dans notre projet éducatif (le respect de la dignité, la solidarité et la démocratie), reflètent notre sensibilité à la question de l'égalité.

Nous avons pu constater au quotidien que les écarts ne cessent de se creuser que de nouvelles situations d'exclusion apparaissent et c'est dans cette démarche que nous souhaitons développer une solidarité. Cette solidarité prête une attention aux différentes formes d'inégalités et de discriminations, y compris celles qui existent entre personnes valides et personnes en situation de handicap, avec l'ambition d'accueillir tout le monde.

Cette démarche de mixité des publics permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Un enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique ou présentant des différences comportementales est avant tout un enfant pour lequel le respect de sa dignité passe par une volonté de lui offrir une réelle égalité des chances.

L'accueil d'un enfant le plus précocement possible, quand ses parents le souhaitent, participera à :

Mobiliser ses potentialités et ses compétences ;

Acquérir d'autres découvertes par l'émulation et l'entraide du groupe ;

Dynamiser son intégration

Permettre aux autres enfants de découvrir la différence et construire des relations d'entraides

l'accueille ce fait au rythme de chaque enfant nous adaptons les ateliers en conséquence

nous ferons des rencontres entre le directeur et les parents dès que cela sera nécessaire



5.SANITAIRE :

PHARMACIE :

Une personne est désignée au sein de l'équipe comme "chargé du suivi sanitaire" ou "assistant sanitaire". Il s'agit ici du directeur.

Le « chargé du suivi sanitaire » est la personne désignée pour :

- Faire le suivi des fiches sanitaires de liaison,
- Informer l'équipe d'animation des allergies ou autres,
- Identifier les mineurs qui prennent des médicaments,
- S'assurer, signer et dater les médicaments occasionnels ainsi l'ordonnance apportés par les

parents

- Ranger les médicaments dans l'armoire à pharmacie hors de portée des enfants,
- Être garant du remplissage de la trousse de secours,
- Suivre le registre des soins apportés.



Pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires :

Les enfants souffrant d'allergie alimentaire sont admis à la cantine.

Cependant les parents devront avoir au préalable établi un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) en collaboration avec le médecin scolaire, l'école et le responsable de l'équipe éducative.

Par ailleurs, ils seront tenus de fournir le repas dans des boîtes hermétiques, au nom de l'enfant, transportées dans une glacière et déposées le matin à l'arrivée de l'enfant dans les réfrigérateurs du centre.

Ils se verront facturer uniquement la prise en charge de l'enfant.



Pour les enfants devant prendre des médicaments :

Très exceptionnellement la personne nommée assistant sanitaire pourra administrer aux enfants leur traitement médicamenteux, sous réserve d'une prescription médicale.

Les médicaments devront être transmis en main propre à un responsable et non être confiés à l'enfant.

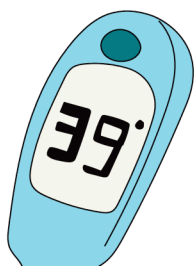
Pour les enfants ayant des pratiques alimentaires particulières sans porc ou sans viande :

Les parents devront le mentionner sur la fiche sanitaire ; un menu respectant cette prescription sera fourni

L'alcool et la drogue sont interdits. En cas de non respect de cette règle des sanctions seront prises, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

En cas de fièvre (au-delà de 38°), de maladies contagieuses, les enfants ne pourront être acceptés afin d'éviter tout risque de contagion.

Pour les enfants malades et fiévreux, nous pourrions appeler les parents afin de les en informer et leur demandera de venir les chercher le plus rapidement possible afin d'éviter les risques de transmission des virus.



6.LES MOYENS :

Humains :

Direction :

BEGEL Thomas (diplômé BPJEPS) - assistant sanitaire

MATHIAS Isabelle (stagiaire BPJEPS)

Animateurs :

BECKER Carole (diplômée BAFA)

POCLET Amandine (diplômée BAFA), départ au 17/10

MORANDA Kaelyn (stagiaire Bac Pro SAPAT)

MOTTET Bryhanna (diplômée CPJEPS)

MARTIN chloé(diplômée BAFA)

STEIMER Valentine (stagiaire CPJEPS)

Secrétaire :

FERRAGUI Oriane (diplomé BAFA)



MATÉRIEL :

ACTIVITÉ

Nous avons à disposition du matériel d'activité manuelle en tout genre, du matériel sportif varié, des jeux de société en utilisation libre ainsi que des jeux de société spécialisés pour les temps calmes ou retours au calme.

SALLES

Nous disposons au sein des locaux du groupe scolaire de :

2 salle périscolaires adaptées au moins de 6 ans (tables, chaises, évier adapté)

1 grande salle partagée avec l'école selon les temps pour les plus de 6 ans

1 gymnase libre d'accès de 16h à 18h

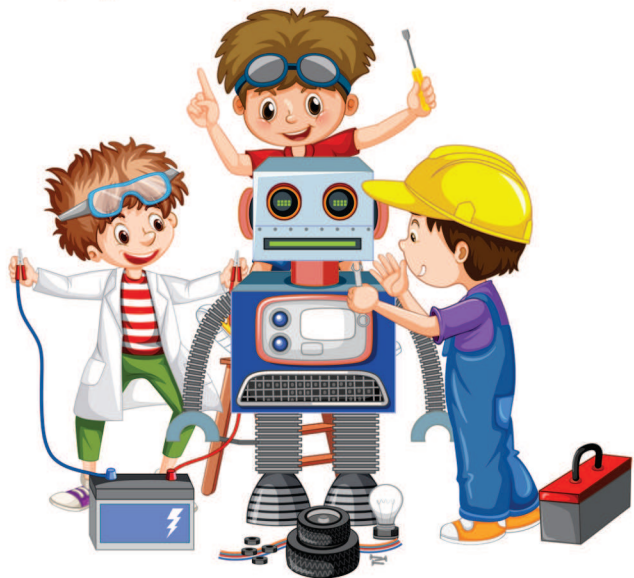
1 cour extérieure maternelle

1 cour extérieure élémentaire

1 salle sensorielle

1 WC adapté aux maternelles

2 WC élémentaires filles/garçons séparés



7.RAPPEL PÉDAGOGIQUE :

• VIE DE L'ÉQUIPE / RÔLE DE CHACUN

Dans le respect du travail d'autrui, le rôle de l'équipe en centre de loisirs est le même pour tous les membres :

- Assurer la sécurité des enfants : morale, physique et affective.
- Mettre en place le projet pédagogique

LES RELATIONS À TENIR :

ENTRE ANIMATEURS

La coordination des tâches et la cohésion entre les animateurs sont nécessaires au développement d'une réelle qualité d'accueil au sein de la structure. Les animateurs doivent être à l'écoute les uns des autres, se faire confiance, s'entraider si certains rencontrent des difficultés et rester solidaires dans les épreuves.

ENTRE ANIMATEURS ET ENFANTS :

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, psychologique et morale des enfants. A leur écoute, ils les accompagnent et les guident lors des activités proposées. L'animateur doit être force de proposition et s'adapter au public et à l'activité.

ENTRE ANIMATEURS ET FAMILLE :

Les animateurs se tiennent à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes et aspirations, le fonctionnement de la structure, les activités et le comportement général de leur(s) enfant(s). Dans le cas de situations difficiles (pour l'enfant et/ou sa famille), ils doivent respecter la confidentialité des informations données. Le projet pédagogique est affiché et mis à la disposition des familles sur demande.



RÔLE DE CHACUN :

RESPONSABLE DU SERVICE :

- Il organise les plannings (horaires, demandes de congés) des agents du service.
- Il met en application les décisions finales des élus.
- Il travaille en étroite collaboration avec la coordinatrice.
- Il organise les entretiens individuels.

DIRECTEUR / COORDINATEUR :

- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel. Animation des réunions, des bilans.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, etc. ...).
- Il a en charge la gestion quotidienne (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie de la structure.

L'ANIMATEUR :

- Il sait adapter les activités aux besoins et rythmes des enfants
- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il s'engage à agir en accord avec le projet .
- Il gère entièrement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il a des compétences techniques
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles
- Il est dynamique et sait prendre des initiatives.
- Il est acteur de sa formation
- Il doit faire preuve de confidentialité
- Il fait preuve d'imagination

L'animateur doit avoir différentes compétences :

Savoir être : dynamique, solidaire, à l'écoute, respectueux, dans le partage

Savoir-faire : animer, accueillir, assurer

Savoir : sécurité, législation

